

CONVOCACTION

Il est adressé le 31 octobre 2024 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 15 novembre 2024 à 20H30.

ORDRE DU JOUR

- Délibération Démission d'un adjoint
- Informations et questions diverses

Le maire,

N° 2024/039

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2024

PRÉSENTS : MM LECOURT Didier, BALLEREAU Éric, CHEVASSUT Stéphan, TRISCOS Didier, BORTOLUZZI Robin, LAMARCHE Alexandre, VILLETTE Roger, MMES ANTUNEZ Laëtitia, MAURIN Martine.

EXCUSÉ : M. BALLON JR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Éric BALLEREAU

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 8 Octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

- **DEL2024/040 DÉLIBÉRATION DÉMISSION ADJOINT** : Monsieur le maire fait part aux élus de la lettre recommandée de Mme Valérie LECOURT ainsi que celle de Monsieur le Préfet de la Gironde acceptant la démission du poste d'adjointe au maire. Il est demandé aux élus si quelqu'un souhaite la remplacer : aucune candidature, il est donc fait état de rester à 2 adjoints jusqu'à la fin du mandat municipal. M. Ballereau reste premier adjoint et M. VILLETTE est deuxième adjoint. Délibération adoptée à l'unanimité.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL NARASOLAR/PERAZZA** / Monsieur le maire fait part aux élus du dépôt du Permis de construire sur la plateforme NextADS le 13/11/2024 par la société NARASOLAR sur le projet agrivoltaïque de M et Mme PERAZZA. Une délibération sera prise le 26 novembre lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.
- **RÉUNION AVEC MME LA DEPUTÉE Mathilde FELD** / Le 16/11/2024 pour parler des problèmes de subventions sur les travaux de rénovation des logements et de la dangerosité de la RD 668.
- **Visite de Daniel BARBE, conseiller départemental** / Le 4 novembre 2024, il y a eu une rencontre entre élus et le collectif citoyen sur le danger de la RD668 au niveau de la route de l'école en raison d'une vitesse excessive. Un technicien du Département n'a pu être présent à cette réunion. Monsieur Barbe propose à la commune de demander au Département de procéder à un comptage des véhicules afin de vérifier leurs nombre et vitesse, de déplacer l'arrêt de bus et d'utiliser le chemin en contrebas de la RD 668 comme chemin piétonnier. Monsieur le maire va demander un RDV aux techniciens du Département de la Gironde afin de mettre en place ces mesures.
- **ENQUETE PUBLIQUE TOTAL ENERGIE** / L'enquête a pris fin le 14/11/2024 et le compte-rendu sera remis en mains propres par le commissaire enquêteur le 18/11/2024 à Monsieur le maire et Thomas MIVIELLE de TOTAL ENERGIE.
- **PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL le 26/11/2024**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le maire,

Le secrétaire,
É. BALLEREAU

Les conseillers municipaux